

## L'Apec et la CMA-Hauts-de-France se mobilisent pour l'emploi dans le secteur de l'artisanat



**La crise sanitaire, le changement climatique, mais aussi l'incertitude liée à la guerre en Ukraine ont exacerbé les envies des cadres de se tourner vers des métiers davantage porteurs de sens. Alors qu'un tiers d'entre eux envisageraient une reconversion dans les prochains mois<sup>1</sup>, l'actuelle dynamique du marché de l'emploi cadre pourrait favoriser la concrétisation de ces envies de changement.**

**L'artisanat offre en effet des opportunités d'emploi à celles et ceux en recherche d'une nouvelle activité comme salarié(e) ou chef(fe) d'entreprise. Proximité, authenticité, savoir-faire, passion, transmission... sont autant de valeurs qui attirent les cadres en quête d'épanouissement professionnel.**

Dans ce contexte, l'Apec et la CMA Hauts-de-France ont signé vendredi 20 mai une convention de partenariat afin de faciliter l'accompagnement des cadres en reconversion ou en création/reprise d'entreprise dans l'artisanat. Dans le même temps, cette collaboration vise à soutenir les entreprises du secteur dans leur recrutement de compétences cadres.

« Nous le constatons dans nos centres et le voyons dans nos études : pour la très grande majorité des cadres, exercer un métier qui a du sens est l'un des principaux moteurs de la vie professionnelle, notamment pour les plus jeunes. A travers ce partenariat, nous souhaitons accompagner les cadres vers un secteur qui offre de belles opportunités d'emploi, en phase avec leurs nouvelles aspirations. Dans le même temps, je me félicite d'agir concrètement, aux côtés de la Chambre des métiers de l'artisanat Hauts-de-France, contre les difficultés de recrutement auxquelles font face les entreprises du secteur. Grâce à nos actions, nous sommes mobilisés ensemble pour le développement économique du territoire ».

**Valérie Fenaux, déléguée régionale de l'Apec Hauts-de-France**

<sup>1</sup> Baromètre Apec des intentions de recrutements et mobilité des cadres – janvier 2022

« " Deviens qui tu es " : c'est ce que propose chaque jour l'artisanat, dans tous les territoires. Avec plus de 250 métiers, de nombreux cadres se reconvertissent dans le secteur, deviennent salariés ou créent leur propre entreprise. Ils développent leurs compétences et leur savoir-faire au sein de l'appareil de formation de la CMA, qui compte plus de 40 sites dans la région. Déjà 10 % des 110 000 artisans des Hauts-de-France sont d'anciens cadres, et ce chiffre augmente encore. L'artisanat, c'est aussi un besoin formidable de recrutement de talents, d'experts et de managers. Avec cette convention entre l'Apec et la CMA Hauts-de-France, nous poursuivons notre ligne stratégique et créons les conditions d'une réussite partagée pour tous. »

**Laurent RIGAUD, Président de la CMA Hauts-de-France**

À travers ce partenariat d'une durée d'un an, les deux entités s'engagent, entre autres, à :

- **Identifier et faire connaître les secteurs** à fort potentiel de recrutement mais aussi peu connus (métiers d'art notamment), ou souffrant d'a priori négatifs afin de lever les freins et se centrer sur les opportunités qu'ils offrent.
- Faciliter le déploiement d'actions permettant aux publics en création ou reprise d'entreprise de bénéficier d'un **accompagnement co-construit**, comportant des ateliers et du conseil personnalisé.
- Apporter des **conseils personnalisés** sur l'offre de formation pour tous les métiers de l'artisanat, sur la VAE et tous les financements mobilisables. Des conseils personnalisés également sur **l'organisation de stages de découverte** métier, soit par des temps **d'immersion** chez un artisan via par exemple une Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel (PMSMP), soit dans l'un des 20 centres de formation technique de la CMA Hauts-de-France. Et enfin mettre en place une relation avec un professionnel du métier pour échanger et conforter le projet professionnel du cadre.
- **Accompagner les entreprises artisanales** dans le recrutement de cadres en mettant à disposition des artisans des services individuels ou collectifs qui leur permettront de mieux connaître le marché de l'emploi cadre, de définir leur besoin en compétences et de travailler leur attractivité.

### À propos de l'Apec

L'Apec, Association pour l'emploi des cadres, se mobilise pour aider les cadres et les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur, en particulier les publics les plus fragiles face à l'emploi. Face aux difficultés de recrutements, l'Apec aide les entreprises, notamment les TPE-PME, à trouver les compétences cadres dont elles ont besoin. Son observatoire de l'emploi des cadres analyse et anticipe les évolutions et grandes tendances du marché de l'emploi cadre. L'Apec est un acteur du Conseil en Évolution Professionnelle (CÉP). L'Association, et ses 1000 collaborateurs et collaboratrices, est présente, avec une cinquantaine de centres, en France métropolitaine et en Outre-mer.

L'Apec accompagne, dans les Hauts-de-France, près de 11 000 cadres et jeunes diplômés dans leurs projets d'insertion ou d'évolution professionnelle et près de 2 000 entreprises dans leurs recrutements et pratiques RH.

En savoir plus : [corporate.apec.fr](https://corporate.apec.fr)

## À propos de la CMA Hauts-de-France

Établissement public de l'État, gouverné par 100 artisans élus par leurs pairs, la CMA Hauts-de-France est au service de l'économie de proximité. Elle a trois missions :

- Accompagner et soutenir les 110 000 entreprises artisanales de la région (promotion de l'activité économique artisanale, défense des intérêts de l'artisanat, vie de l'entreprise)
- Former par l'apprentissage ou la formation continue les jeunes, les demandeurs d'emploi, les salariés en reconversion
- Participer au développement territorial, en partenariat avec les collectivités.

Avec 40 antennes réparties dans les Hauts-de-France dont 20 centres de formation technique, la Chambre de métiers et de l'artisanat Hauts-de-France a formé l'an dernier 16 000 apprenants dans 40 métiers différents, dont 8 000 en apprentissage.

En savoir plus : [cma-hautsdefrance.fr](http://cma-hautsdefrance.fr)

### Contacts presse

#### Apec

Hauts-de-France : Caroline Guisse – [caroline.guisse@apec.fr](mailto:caroline.guisse@apec.fr) – 06 62 53 68 59

Mendrika LOZAT – [mendrika.lozat@apec.fr](mailto:mendrika.lozat@apec.fr) – 06 74 94 76 24 / Tiffany IKIA DIMI – [tiffany.ikia-dimi@apec.fr](mailto:tiffany.ikia-dimi@apec.fr) – 01 40 52 24 73

#### CMA Hauts-de-France

Emmanuelle Geuns – [e.geuns@cma-hauts-de-france.fr](mailto:e.geuns@cma-hauts-de-france.fr) – 06 99 32 90 65